



#### PROCES VERBAL

## LISTE DES PARTICIPANTS

**Membres** Du Comité Directeur Suzanne WRONA, Présidente Alain NULLANS, Secrétaire Général Bernard HOPPE, Trésorier Marie DORMONT, Secrétaire Adjointe Erwann HUBER, Trésorier Adjoint Emeline AUBLIN Rémi BALZER Stève BELIN Julien BLATECKY Gérard BRISSAUD

Philippe DORMONT Jean-Bernard DUVAL Robert FAIVRE Cédric FINKLER Mathieu FRATH Francis HUE Jean-Paul LANDRON Roland LANGAS Christophe LOPEZ Tatiana MOYSES

Jocelyne PETIT Claire POLISENO Jacky SOUDANT Isabelle TRONQUOY Charlène VERONESE

ARCHERS DE HAGUENAU
CIE ARCHERS DE WISSEMBOURG
LES ARCHERS DE LA THUR
LES ARCHERS DE LA HAUTE EHN
CIE D'ARCHERS DU PAYS DE HANAU
COMPAGNONS D'ARC LINGOLSHEIM
MULHOUSE C.A.B.
LES ARCHERS DE CREUTZWALD
ARC CLUB STE CX PLAINE
COMPAGNONS DU HOHLANDSBOURG
1 CIE ARC STRASBOURG
SOCIETE DE TIR A L ARC MULHOUSE
COMPAGNIE D'ARC STE CROIX EN PLAINE
ARCHERS ST GEORGES BRUNSTATT
LES ARCHERS DE VOLGELSHEIM LES ARCHERS DE VOLGELSHEIM ARCHERS DU CERCLE RIXHEIM LES ARCHERS DE SELESTAT CIE D'ARCHERS D'HERRLISHEIM CIE DES ARCHERS VERTUSIENS

ARCHERS DE HAGUENAU

CIE DES ARCHERS VERTUSIENS
ARCHERIE DES GOTHS
RETHEL SPORTIF TIR A L'ARC
LES ARCHERS DE MAREUIL SUR AY
LES ARCHERS TROYENS
LES ARCHERS CHALONNAIS
ARCHERS GORZIENS 1ERE COMPAGNIE D'ARC DE CHALONS EN CHAMPAGNE ARCHERS DU TEMPLE FOYER DES JEUNES JEAN VILAR ARC CLUB PARGNYSIEN CLUB EPERNAY DE TIR A L'ARC LA FLECHE BRAGARDE

LES ARCHERS DU PEAGE LES ARCHERS BRIENNOIS ARCHERS VAL DE BARSE LES ARCHERS DE L'ETOILE LES ARCHERS DE ST BERNARD LES ARCHERS DES PRES DORES CIE D'ARC DE REIMS ROMILLY SPORTS - 10
1ERE COMPAGNIE D'ARC ECLARON
COMPAGNIE CHARLES DE GONZAGUE S.L.O. TIR A L'ARC

PONT SAINT VINCENT ENTENTE SPORTIVE HAGONDANGE L'ARC FAULQUINOIS L'ARC FAULQUINOIS

1 CIE VANDOEUVRE
CIE ARC FOLSCHVILLER
1ERE CIE D'ARC DU TOULOIS
LES ARCHERS MIRECURTIENS
CIE ARCHERS NEUFCHATEAU
CIE D'ARC DE SEICHAMPS
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE D'AMANVILLERS
PREMIERE COMPAGNIE D'ARC DE SARREBOURG
1ERE CIE DE TIR A L'ARC DE NANCY
LES FLECHES BARISIENNES
CIE ARCHERS BOUZONVILLE
LA FLECHE THERMALE LA FLECHE THERMALE LES ATHABASCANS

ARS SUR MOSELLE OLYMPIQUE FAREBERSVILLER LES ARCHERS COMMERCIENS CLUB ARCHERS MUSSIPONTAINS
CLUB DES ARCHERS DE VARANGEVILLE
1ERE COMPAGNIE DES ARCHERS PORTOIS
ARCHER CLUB DE LONGWY 1ERE CIE D'ARCHERS D'EPINAL COMPAGNIE DE NEUVES MAISONS LES ARCHERS DU ST QUENTIN ASC METZ L.S.G TIR A L'ARC 1ERE COMPAGNIE D'ARC HAYANGE LES ARCHERS DU SANON SOCIETE DE TIR SPORTIF 1ERE COMPAGNIE D'ARC DE ST-DIE-DES-VOSGES

Invités

Jean-Michel CLEROY, Président de la Fédération Française de Tir à l'Arc Jean-Marc HAAS-BECKER, Président du Comité Régional Olympique et Sportif du Grand-Est Thierry HORY, Conseiller Régional, représentant Jean ROTTNER Président du Conseil Régional Grand-

Marie LENARSIC, Référente Ligues à la Direction de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement

Jean-Jacques Becquet, Vice-Président de la Fédération Française de Tir à l'Arc

Les président(e)s des Comités départementaux : Ardennes (D. Boizet) ; Aube (JL Lefèvre) ; Marne (G. Brissaud); Meurthe-et-Moselle (C. Imbert); Moselle (M.-P. Pleis); Bas-Rhin (A. Romanet); Haut-Rhin (Y. Corniaux); Vosges (A. Blaison); Meuse (V. Boksebeld)

Jacques Rousseau, Conseiller Technique Régional







Assemblée Générale Ordinaire
Du 20 février 2021



La Présidente Suzanne Wrona procède à la vérification du pointage des clubs inscrits à l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité Régional de Tir à l'Arc du Grand-Est.

91% des inscrits représentants 258 voix sont présents.

Le quorum étant constitué, l'Assemblée Générale se tenant par visioconférence est déclarée ouverte à 14h09.

## 1. Accueil par la présidente

Suzanne Wrona souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à cette Assemblée Générale en précisant qu'elle est retransmise sur Youtube afin de permettre à un maximum d'archers du Grand-Est de la visionner.

Elle remercie de leur présence :

Jean-Michel Cléroy, Président de la FFTA

Thierry Hory, Conseiller Régional représentant Jean Rottner Président du Conseil Régional

Et excuse l'absence de :

Jean-Marc Haas-Becker, Président du CROS Grand-Est

Marie Lenarsic, Référente ligues/fédérations de la Direction de la Jeunesse des Sports et de l'Engagement.

Plusieurs Grandes Régions organisent leur Assemblée Générale ce jour. Pour permettre à notre Président Jean-Michel Cléroy d'y participer, nos invités aurons la parole juste après le rapport moral et avant le budget, le vote des délégués de club, les remises de distinctions, le prix du jeune bénévole et les résultats des examens de nos arbitres.

Elle remercie tout le monde pour sa présence à la première Assemblée Générale du Comité nouvellement élu.

Des remerciements particulier vont à Julien Blatecky, responsable de la Commission Communication, qui a géré toute la technique, et assurer ainsi la bonne organisation de cette assemblée générale à distance.

Julien Blatecky prend la parole pour nous expliquer le déroulement des votes.

#### 2. Approbation du PV de l'AG Ordinaire et Elective du 21 novembre 2020

Alain Nullans, Secrétaire Général, soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale le PV de l'AG Ordinaire et AG Elective du 21 novembre 2020.

Le vote est clôturé avec 86% de participation des membres présents.

Par 237 voix pour et 1 abstention, le PV de l'AG Ordinaire et Elective du 21 novembre 2020 est adopté.

## 3. Rapport Moral de la Présidente

Trois mois, cela fera trois mois demain que ma liste a été élue au comité régional. Le temps passe si vite, qu'il est déjà temps de nous retrouver en AG. Je tiens tout d'abord à remercier l'ensemble de mes colistiers : Le comité directeur. Vous vous êtes mis très vite au travail, et il n'a pas manqué : création des commissions, préparation de cette assemblée générale et du plan de développement. Je vous l'avais dit : l'équipe est belle, jeune et représentative de l'ensemble de notre si grande région. Les liens se tissent entre nous, même si, c'est toujours au travers d'écrans.

Moi aussi, j'en ai assez d'en entendre parler, mais je dois l'évoquer ici, la pandémie ne nous lâche pas. Elle nous a obligé l'annulation des Championnats Régionaux en salle, jeunes et adultes. Des stages aussi ont été annulés. Nous nous adaptons, comme par exemple l'examen d'entraineur que Jacques Rousseau a fait à distance.

Nos statuts prévoient le vote par les arbitres pour élire le Président de la Commission Régionale des Arbitres. Je remercie Robert Faivre, qui s'est occupé de la mise en œuvre de ce vote par correspondance. Je remercie Jean-Marie Donetti et Ghislain Schmitt qui ont été scrutateurs pour le dépouillement qui s'est déroulé à mon domicile, dans le respect des gestes barrières. Je félicite Nadège Delzongle qui est notre nouvelle PCRA, et Alain Nullans qui a été élu adjoint au PCRA pour la Lorraine.

Cette année, nous sommes de nouveaux sollicités par la Région Grand Est pour animer un stand d'initiation au mondial Air Ballon de Chambley. Le dossier a été envoyé, le CRTA Grand Est sera support et candidat de cette action qui draine énormément de monde.









La commission structuration a mis en place les référents labels, que je vous présente maintenant :

Département : 54 Meurthe et Moselle, Référent : Jean Pierre HILAIRE

55 Meuse Virginie BOKSEBELD Suzanne WRONA 57 Moselle 88 Vosges Adeline BLAISON 67 Bas Rhin Nadège DELZONGLE 68 Haut Rhin Yvette CORNIAUX 08 Ardennes Daniel BOIZET 10 Aube Leslie AUGUSTIN 51 Marne Norbert PERREUX

Toutes les commissions se sont déjà mises au travail pour établir notre plan de développement. Nous réfléchissions à la refonte des stages de détection, à des nouvelles offres de formation. Une commission est mise en place pour les demandes de subventions et les aides au club ou la création de nouveaux clubs. La commission para-archerie, et plus particulièrement Jocelyne Petit, ont établi un questionnaire pour faire l'état des lieux du handicap dans la pratique du tir à l'arc. Ce questionnaire va être repris par le national. La communication a beaucoup de projet : organisation de l'AG, refonte du site internet qui verra le jour dans quelques semaines. Il pourra être alimenté par différentes personnes.

La Flèche Thermale et la ville de Vittel sont candidats à l'organisation du Championnat de France en salle 2022 élites et adultes. Nous avons appuyé leur demande, nous serons partenaire.

Il vous sera présenté par Bernard Hoppe notre trésorier, le budget prévisionnel prévoit une ligne pour la relance des activités. Il ne nous est pas possible de bouger la part du comité régional sur la licence, car nous devons être prudents pour l'avenir. Cette année, nous enregistrons une baisse de 25% du nombre de licencié.

Le tir à l'arc dans le Grand Est s'est actuellement 131 clubs ou compagnies, et 3809 licenciés. Nous n'avons aucune visibilité sur le nombre de licenciés à la rentrée prochaine. Nous avons fait le choix de soutenir et d'aider les clubs. Plusieurs pistes sont émises et nous devons encore y travailler. Nous avons évoqué une aide à l'équipement des clubs dont le matériel serait à se procurer dans une archerie du Grand Est. Par là même, nous aiderions nos commerces spécialisés dans l'archerie dans le Grand Est, qui souffrent également de la situation.

Nous pensons organiser des stages à proximité des clubs, avec l'aide de l'Equipe Technique Régionale, dans le but d'aider nos archers à la reprise d'activité et de redonner de l'acticité à nos encadrants.

Pour aider à la relance des clubs et plus particulièrement ceux qui organisent des concours, nous envisageons de prendre en charge les frais d'arbitrage.

En ce début d'année, nous avons appris que notre Conseiller Technique Régional, Jacques Rousseau, avait fait valoir ses droits à la retraite, départ annoncé pour le mois de septembre. Qu'en est-il de son remplacement ? Quelle sera la suite ?

Nous devons être prudents, mais déjà nous préparons l'avenir. Les jours rallongent, les températures s'adoucissent, nous allons pouvoir reprendre l'activité extérieure. Et j'espère bientôt vous retrouver sur des pas de tir. Je vais maintenant donner la parole à nos invités.

#### 4. Parole aux invités

Jean-Michel Cléroy prend la parole en remerciant la présidente pour son invitation.

Même s'il déplore le fait que les AG se déroulent toutes par visioconférence, il souligne que cela lui permet toutefois de participer à plusieurs simultanément, ce qui n'est malheureusement pas possible en présentiel.

Jean-Michel Cléroy félicite la nouvelle équipe dirigeante du CRTA Grand-Est.

Il félicite également Jacques Rousseau pour l'ensemble de sa carrière au service du tir à l'arc, d'abord en Lorraine et ensuite dans le Grand-Est et déplore les incertitudes quant à son remplacement, vu que Jacques a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée et devrait quitter ses fonctions en septembre prochain.

Jean-Michel Cléroy salue la présence des élus à cette AG et les remercie pour leur implication dans ces moments difficiles de crise sanitaire.

Le président Cléroy en vient tout naturellement à s'exprimer sur le plan de relance du tir à l'arc en France, rendu nécessaire par le déficit d'activité induit par la pandémie de Covid.

Le budget global de la FFTA, d'environ 4 millions d'Euros annuel ; s'il était excédentaire en 2020 d'environ 400.000 Euros pour les raisons que nous savons, devrait toutefois accusé un déficit d'environ 300.000 Euros en 2021 en raison du plan de relance nécessaire pour soutenir les clubs à la sortie de la pandémie.

Le plan de relance de la FFTA s'articule autour de 5 points essentiels d'ordre sanitaire, sportif, économique, administratif et enfin de la communication.

Les protocoles sanitaires seront mis à jour.

La reprise de l'activité « tir » proprement dite devra reprendre et sera facilitée par la fédération qui lance un recensement des installations des clubs afin de mettre en place un mouvement de solidarité qui permette à chaque club de trouver un terrain de pratique dans la limite où le sien propre serait encore fermé pour cause de pandémie.







# Assemblée Générale Ordinaire Du 20 février 2021

La plan de relance sera soutenu par l'ANS et des dossiers pourront être déposés par les clubs, y compris pour l'achat de matériel. Si des clubs organisent des passages de badges en 2021 pour les primo-licenciés, la fédération offrira ces badges.

Sur le plan sportif, la FFTA met en place sur son site Internet, une communication visant à aider les archers à se préparer physiquement à la reprise du tir afin de leur permettre de, éventuellement, entamer la saison extérieure sous les meilleurs hospices.

Différents scénarios sont à l'étude pour un retour à la compétition dans de bonnes conditions, notamment la mise en œuvre de challenges.

Sur le plan économique, Jean-Michel Cléroy annonce que pour 2021, TOUTES les compétitions validées par la fédération et inscrites au calendrier officiel, seront gratuites. La fédération ne prélèvera pas de droit d'inscription cette année.

Afin de les aider à organiser des compétitions, des dossiers de demande d'aide pourront être déposés par les clubs à la Fondation de Sport Français, à noter également que les dons aux associations pourront bénéficier de déductions d'impôts.

Un Webinaire visant à aider les clubs à monter leur dossier de demande de soutien sera organisé par la fédération.

La FFTA a ouvert un partenariat avec une start-up proposant une application qui permet de collecter des points cadeaux lors d'achat dans certains magasins, points-cadeaux qui pourront être rétrocédés aux clubs.

L'économie autour du tir à l'arc, les archeries et les magasins spécialisés, devront également être soutenus par un apport de visibilité et en valorisant leurs actions.

La FFTA viendra aussi en complément de tous les soutiens actuels à l'emploi dans le tir à l'arc.

Sur le plan administratif, la fédération met en place une adresse dédiée qui accompagnera les clubs dans le dépôt de leurs éventuels dossiers de demande d'aide qui s'intitule developpement@ffta.fr

Du point de vue de la communication, la fédération interviendra auprès des collectivités territoriales et locales pour les rassurer, en précisant les protocoles sanitaires mis en place dans le tir à l'arc afin que les installations puissent à nouveau être mises à disposition des clubs.

Un mailing sera adressé aux anciens licenciés qui n'ont pas reconduit leur licence cette saison en raison de la crise sanitaire, ceci afin de les motiver à reprendre une licence à la rentrée.

Pas de soutien particulier à la licence « découverte ».

Le deuxième enjeu particulier de cette saison, sera la reprise de septembre.

Des Webinaire sur le sport-santé et d'autres thématiques sont en chantier.

Jean-Michel Cléroy conclue son allocution en remerciant encore une fois tous les dirigeants et en les encourageant à demeurer dans leurs fonctions, qui sont essentielles pour la survie de notre sport.

C'est au tour de Thierry Hory, maire de Marly et Conseiller Régional représentant le Président de Région Jean Rottner, de prendre la parole.

Il transmet à l'assemblée les salutations du Président Jean Rottner ainsi que ceux du Vice-Président au sport, Jean-Paul Omeyer.

Il souligne qu'en 2020, le budget régional consacré au sport était d'environ 17 millions d'Euros, il a été doublé pour 2021 en passant à 34 millions d'Euros afin de soutenir le redémarrage des associations sportives à la sortie de la pandémie.

Thierry Hory conclue son allocution en espérant avoir le plaisir de voir le CRTA représenté à Chambley, au mondial Air Ballon.

# 5. Bilan financier

Tous les détails du bilan financier 2020 du CRTA Grand-Est, figure sur le document en annexe du présent procès-verbal.

Bernard Hoppe souligne néanmoins, que si 2020 a été clôturée avec un excédent de environ 21.000 Euros dû en grande partie à la baisse de l'activité, les recettes liées aux licences ne représentent que 72.476,00 Euros à la date de cette AG contre 93.712,00 Euros pour l'exercice précédent.

A noter également que la formation CQP (Certificat de Qualification Professionnel) organisé par le CRTA est déficitaire et qu'il faudra en réviser les modalités.

L'organisation de 2 assemblées générales, une ordinaire et une élective, a également généré de grosses dépenses en 2020 notamment en raison de l'organisme de vote à distance qui avait coûté très cher, près de 4.000,00 Euros.

## 6. Rapport des réviseurs aux comptes

Alain Nullans lit le quitus donné par Étienne Delzongle et Jean-Pierre Demangeon réviseurs aux comptes, qui attestent d'une bonne gestion, et propose à l'assemblée générale de donner quitus au Trésorier.

89% des votants représentants 288 voix se sont exprimés. Nul n'a voté contre, nul ne s'est abstenu, le quitus est adopté par 247 voix pour.

Comité Régional de Tir à l'Arc du Grand Est Association de loi 1901 – SIREN 824.012.058 Préfecture de la Meurthe-et-Moselle RNA W543009328 Maison Régionale des Sports-13 rue Jean Moulin CS700001 – 54510 TOMBLAINE









### 7. Vote de décharge au Trésorier

Alain Nullans propose à l'assemblée de voter la dééchareg au Trésorier.

88% des votants représentants 258 voix se sont exprimés.

Nul n'a voté contre, nul ne s'est abstenu, la décharge au Trésorier est adoptée par 251 voix pour.

## 8. Election des réviseurs aux comptes pour l'AG 2022 du CRTA

Suzanne Wrona lance un appel à candidature pour occuper la fonction de réviseurs aux comptes pour l'exercice à venir. Les candidats sont Virgine Weiss, Victor Da Fonseca et Etienne Delzongle.

86% des votants représentants 258 voix se sont exprimés.

Nul n'a voté contre, nul ne s'est abstenu, les candidats sont élus par 243 voix pour.

## 9. Budget prévisionnel 2021

Le budget prévisionnel 2021 s'élève à 177.550,00 Euros.

A noter qu'il a été établi sur base d'une année « normale » et est porteur de l'espoir que les activités reprennent un cours plus habituel.

21.000,00 Euros d'excédent de l'exercice 2020 sont disponibles et seront investis dans le plan de relance post-Covid.

La FFTA soutient les emplois du CRTA à hauteur de 12.000,00 Euros.

La recette sur les licences table sur 80.000,00 Euros.

Il a d'ores et déjà été décidé par le CODIR, qu'en 2021 les frais d'arbitrage pour les organisateurs de concours ne seraient pas refacturés. Ceci constitue une aide aux clubs d'environ 3.000,00 Euros.

Une enveloppe prévisionnelle de 6.000,00 Euros a été décidée pour la mise en œuvre du « e-tir à l'arc », application destinée à encadrer et soutenir les entraînements de certains archers.

88% des votants représentants 258 voix se sont exprimés.

Nul n'a voté contre, nul ne s'est abstenu, le budget prévisionnel est adopté par 249 voix pour.

# 10. Echange questions/réponses

- François Simon souhaite savoir comment seront remises les médailles de la FFTA.

Suzanne Wrona informe que ces distinctions seront remises aux récipiendaires en main propre dès que la situation sanitaire le permettra.

- Patrick Jerak déplore le fait que le CRTA n'ait pas envisagé de baisse du prix de la licence 2022, car il se voit mal justifier un tarif plein auprès de ses licenciés à la rentrée 2022.

Suzanne Wrona indique que le CRTA se devait d'être prudent sur ce sujet ne sachant pas de quoi serait fait l'avenir. Toutefois, dans le cadre du plan de relance, des aides seront allouées aux clubs par le CRTA, à leur charge de les répercuter, ou non, sur leur tarif de licence 2022.

- Etienne Delzongle interroge sur le devenir des formations entraîneurs engagées avant la crise.

Suzanne Wrona indique que ces formations se poursuivent du mieux possible et donne la parole à Jean-Jacques Rousseau, CTR du Grand-Est, en charge de ces formations.

Jean-Jacques Rousseau précise qu'effectivement, la poursuite des formations d'entraîneurs étaient devenus quasi impossible en raison de l'inaccessibilité des salles de tir décidée par les collectivités en raison de la crise sanitaire. Néanmoins, le retour des beaux jours devraient permettre à ces formations de reprendre sur les terrains extérieurs, 3 journées complètes restant à faire en mai et juin, avec un examen en septembre.

En revanche, pour les débutants, le cursus complet est reporté en mars 2022.

- Vincent Patalas s'inquiète de la formation continue des entraîneurs.
- Jean-Jacques Rousseau précise que les diplômes acquis ont été prorogé d'une année par la FFTA et que dès que le contexte le permettra, ces formations auront lieu à l'extérieur.
- Vincent Patalas souhaite encore savoir qui est responsable de ces formations pour le secteur Alsace. Jean-Jacques Rousseau indique que c'est lui pour la partie pratique et qu'au niveau des élus du CRTA, c'est Stève Belin qui en est en charge.
  - Jean-Paul Carme estime que la FFTA aurait dû revoir à la baisse le prix de la licence 2022.









- Xavier Jacob souhaite savoir comment s'articuleront les aides matériels aux clubs. Suzanne Wrona indique que les modalités ne sont pas encore fixées et que les clubs seraient avertis le cas échéant.
- Virginie Weiss souhaite savoir à qui doivent être adressées les demandes d'aide. Suzanne Wrona indique que Philippe Dormont est à même de donner de bons renseignements sur ceux qui existent et comment y souscrire.
- Marie-Pierre Pleis propose d'harmoniser les demandes au niveau des Comités Départementaux. Suzanne Wrona indique que cette solution n'est pas en place pour l'instant, mais que l'idée mérite réflexion.

## 11. Election des délégués de région à l'AG de la FFTA

En raison de l'élection à distance, chaque candidat sera soumis au vote à tour de rôle, c'est pourquoi ce vote sera ouvert jusqu'à 17h00 ce qui permettra à chacun d'y répondre à son rythme.

En raison de cette durée exceptionnelle, les résultats de ce vote seront communiqués par mail et sur les réseaux sociaux.

Les candidats sont :

BAULER Pierre Hagondange 57 – Moselle Elu avec 199 voix sur 275 votants
BLATECKY Julien Faulquemont 57 – Moselle Elu avec 219 voix sur 275 votants
BURGLEN Bernard Thann 68 – Haut Rhin Elu avec 166 voix sur 275 votants
CELLIER Lionel Toul 54 – Meurthe et Moselle Elu avec 192 voix sur 275 votants
HUBER Erwann Ars sur Moselle 57 – Moselle Elu avec 147 voix sur 275 votants

LOPEZ Christophe Pont à Mousson 54 – Meurthe et Moselle Avec 146 voix sur 275 votants, est suppléant

WRONA Suzanne Hagondange 57 – Moselle Elue avec 183 voix sur 275 votants

# 12. Remises des distinctions

La présidente, Suzanne Wrona évoque la crise sanitaire qui ne permet pas de remettre les distinctions fédérales. Une cérémonie sera organisée le plus tôt possible, nomme et félicite les 22 récipiendaires du Grand Est :

#### Arbitre :

o Argent: LETT Jean-Marie

o Bronze: CASPAR Ronald, DELZONGLE Nadège, KLINTZ Alain, LEFEVRE Francine, ROMA Georges, ROMANET Anais, TRONQUOY Isabelle, VEVEURT Jean-Louis

#### · Dirigeant :

o Argent : PATALAS Vincent

o Bronze : DELZONGLE Etienne, DEVAVRY Florent, HOPPSTAEDTER Gérard, KARTES Roland, LEFEVRE Jean-Luc, LEFORT Benjamin, LESCUYER Yves, RINGEISEN Monique

#### • Entraineur :

o Bronze: HOFFBOURG Dominique, JAUTZY Claude, WEISS Claudine, WRONA Suzanne

Deux jeunes ont obtenu des Targets de la World Archery :

- Target blanc sur fond or pour RAYMOND Marion
- Target Bleu sur fond or pour COUTRET Stéphane

#### 13. Prix du Jeune Bénévole de la FFMJSEA

Le CRTA Grand-Est a été sollicité pour présenter un jeune bénévole au challenge organisé par la Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse, des Sport et de l'Engagement Associatif et de mettre à l'honneur un jeune bénévole Sur la trentaine de candidats, 12 ont été retenus dont un archer de Sarrebourg, Quentin Vandoorn. Quentin vient de réussir son examen de jeune arbitre, il aide son club à la réparation du matériel et participe à l'organisation des concours de son club, il s'occupe notamment de rentrer et de transmettre les résultats à la fédération. La présidente, Suzanne Wrona encourage Quentin à poursuivre dans le bénévolat et ainsi, il sera présent pour assurer la relève au sein de son club. «Quentin, tu es un

Comité Régional de Tir à l'Arc du Grand Est Association de loi 1901 – SIREN 824.012.058 Préfecture de la Meurthe-et-Moselle RNA W543009328 Maison Régionale des Sports-13 rue Jean Moulin CS700001 – 54510 TOMBLAINE









exemple à suivre ». Son diplôme et le chèque de récompense de ce challenge seront remis à Quentin, lors de la prestation de serment. A cette occasion le Président de la FFMJSEA de Moselle sera invité.

## 14. Diplôme d'entraîneur

Le CRTA compte deux nouveaux entraineurs fédéraux :

- Philippe Gicquel des Archers Briennois
- Pierre-Louis Marty du club de Dieuze

#### 15. Prestation de serment des nouveaux arbitres

Suzanne Wrona évoque la crise sanitaire qui ne permet pas d'organiser les prestations de serment. Elles devront se faire le plus rapidement possible. Nous allons organiser une cérémonie en Alsace et une autre avec les nouveaux arbitres de Champagne-Ardenne et Lorraine.

Voici les résultats obtenus :

- Ont acquis la compétence RUN ARCHERY le 18 avril 2020
  - o BLAISON Adeline du club de XONRUPT 88
  - o DELZONGLE Nadège du club de OBERNAI 67
  - o MOYSES Tatiana du club de OBERNAI 67
  - o ROMANET Anaïs du club de NEUVILLER LES SAVERNE 67
- Reçu à l'examen d'arbitre du 20 octobre 2020, en attente de prêter serment :
  - o BEILE Nicolas du club de BOULIGNY 54 Arbitre Fédéral option CIBLE
  - o BERANEK Radek du club de ARCIS SUR AUBE 10 Arbitre Fédéral option CIBLE
  - o DENIS Olivier du club de LINGOLSHEIM 67 Arbitre Fédéral option CIBLE
  - o HUTTEPAIN-STROCK Muriel du club de RIXHEIM 68 Arbitre Fédérale option CIBLE
  - o MACHINET Mélanie du club de ARCIS SUR AUBE 10 Arbitre Fédérale option CIBLE
  - o ROMAN Frédéric du club de HAYANGE 57 Arbitre Fédéral option CIBLE
  - o ZIMMER Alain du club de SELESTAT 67 Arbitre Fédéral option CIBLE
  - o ZINK Elisabeth du club de COLMAR 68 Arbitre Fédérale option CIBLE
  - o VANDOORN Quentin du club de SARREBOURG 57 Jeune Arbitre option CIBLE

#### • Reçu à l'examen d'arbitre du 20 octobre 2020, pour une option supplémentaire

- o NULLANS Alain, Arbitre Fédéral FITA et CAMPAGNE reçu à l'option BEURSAULT
- o WRONA Suzanne, Arbitre Fédérale CIBLE ANGLAISE reçu à l'option CAMPAGNE

# 16. Vote en ligne, validation de la commission électorale

La composition de la commission électorale est la suivante :

Présidente Isabelle Tronquoy (CODIR CRTA Grand Est) Michèle ADNET (Présidente Vertus) Christian DRUT (Président Sarrebourg) Matthieu Frath (CODIR CRTA Grand Est) Xavier JACOB (Président CAB Mulhouse)

Alain Nullans donne la parole à Isabelle Tronquoy, présidente la Commission Electorale. Isabelle confirme à l'assistance que les résultats énoncés sont bien ceux issus du dépouillement auquel la commission a pris part à l'issue des scrutins exprimés en ligne, sur la plateforme V8TE, ce samedi 20 février 2021.

Isabelle Tronquoy communique au secrétaire générale le PV de la commission électorale, signé par ses soins.









#### 17. Conclusion

Suzanne Wrona conclue cette Assemblée générale en renouvelant ses remerciements aux participants.

L'Assemblée Générale 2022 est fixée au samedi 19 février 2022.

Tous les points de l'ordre du jour de cette Assemblée Générale Ordinaire du CRTA Grand-Est ayant été abordés, la séance est close à 16h02.

Suzanne Wrona Présidente du CRTA Grand-Est Alain NULLANS Secrétaire Général

ANA



